



Département d'Indre-et-Loire

TRANSMIS au représentant de l'Etat le 09/09/2022
RECU par le représentant de l'Etat le 09/09/2022
Publié sur le site internet le 09/09/2022

ACTE EXECUTOIRE

**SYNDICAT MIXTE DE L'AGGLOMERATION
TOURANGELLE**

Extrait du registre des délibérations

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni
L'an deux mille vingt-deux, le deux septembre

Convocations transmises par voie dématérialisée le 12 août 2022

ETAIENT PRESENTS EN PRESENTIEL ET EN VISIOCONFERENCE (article L.2121-23)

- **Tours Métropole Val de Loire :**
Mesdames et Messieurs Frédérique BARBIER, Christophe BOULANGER, Thierry CHAILLOUX, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Jean-Patrick GILLE, Michel GILLOT, Patrick NOGIER, Benoist PIERRE, Laurent RAYMOND, Bertrand RENAUD, Catherine REYNAUD, Régis SALIC, Nathalie SAVATON, Wilfried SCWHARTZ, Alice WANNERROY.
- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**
Mesdames et Messieurs Alain BENARD, Pascale DEVALLEE, Christophe DUVEAUX, Claude GARCERA-TRIAY, Vincent MORETTE, Brigitte PINEAU, Gérard SERER, Nicolas TOKER, Axelle TREHIN, Olivier VIEMONT.
- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**
Mesdames et Messieurs Fabien BARREAU, Marie-Annette BERGEOT, Stéphane DE COLBERT, Isabelle DELACOTE, Jean-Christophe GASSOT, Eric LOIZON, Patrick MICHAUD, Patrick NATHIE, Jean-Michel PAGE.

ETAIENT EXCUSES :

- **Tours Métropole Val de Loire :**
Mesdames et Messieurs Anne BLUTEAU, Philippe CLEMOT, Gérard DAVIET, Cédric DE OLIVEIRA, Emmanuel FRANCOIS, Franck GAGNAIRE, Christian GATARD, Aude GOBLET, Laure JAVELOT, Patrick LEFRANCOIS, Sébastien MARAIS, Pierre-Alexandre MOREAU, Florent PETIT, Bertrand RITOURET, Cathy SAVOUREY, Bernard SOL.
- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**
Mesdames et Messieurs Janick ALARY, Gilles AUGEREAU, Jean-François CESSAC, François LALOT, Jean-Bernard LELOUP, Franck MAZET.
- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**
Mesdames et Messieurs Olivier BOUISSOU, Jean-Luc CADIOU, Alain ESNAULT, Sylvia GAURIER, Sylvie GINER, Laurent RICHARD, Sylvie TESSIER.

POUVOIRS :

- Jannick ALARY donne pouvoir à Claude GARCERA-TRIAY
- Jean-Luc CADIOU donne pouvoir à Eric LOIZON
- Philippe CLEMONT donne pouvoir à Michel GILLOT
- Franck GAGNAIRE donne pouvoir à Jean-Patrick GILLE
- Aude GOBLET donne pouvoir à Benoist PIERRE
- Laure JAVELOT donne pouvoir à Thierry CHAILLOUX

- Franck MAZET donne pouvoir à Pascale DEVALLEE
- Sylvie TESSIER donne pouvoir à Marie-Annette BERGEOT

22/09/01 – CREATION D'UN POSTE D'APPRENTI – AUTORISATION DU PRESIDENT A SIGNER LES ACTES A INTERVENIR

Pour mener à bien la révision du SCoT, il a été prévu de recruter à partir du mois de septembre 2022, et pour une durée d'un an, un étudiant en contrat d'apprentissage. Ce recrutement nécessite la création d'un poste au sein du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle.

Cet apprenti travaillera sur la thématique de l'urbanisme favorable à la santé dans le SCoT, conformément aux axes de travail évoqués lors du séminaire du 31 mai 2022. Madame Caroline MARTENOT sera la maître d'apprentissage de l'apprenti.

La rémunération de l'apprenti est intégralement prise en charge par l'ARS et la DREAL Centre-Val de Loire dans le cadre de l'Appel à Projet « Santé Environnement » dont le SMAT a été lauréat.

Pour signer le contrat d'apprentissage, la convention avec l'organisme de formation et procéder aux formalités administratives, il est proposé au comité syndical d'autoriser le Président à signer tout acte à intervenir pour ce faire.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, avec une abstention :

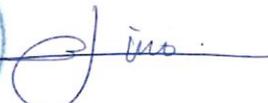
- **APPROUVE** la création d'un poste d'apprenti,
- **DESIGNE** La cheffe de projet du SCoT comme référente technique chargée du suivi de cette prestation,
- **AUTORISE** le Président à signer tout acte à intervenir pour la formalisation du recrutement de cet apprenti.

Le secrétaire,



Eric Loizon

Le Président,



Benoist PIERRE